



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76298>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-76298**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24N0140

Description : 24N0140 - Réalisation du Parking Relais Tzarewitch – Travaux de SPRINKLAGE

Identifiant de la procédure : 76d678b8-f998-4eaf-a1ea-f02bfa779680

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert – articles R.2124-2 1° et R. 2161-2 à 5 du Code de la commande publique. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la ligne BHNS Nice-centre-ville, il est nécessaire de réaliser un parking relais. Ce marché va permettre de réaliser les prestations de SPRINKLAGE nécessaires à la construction du parking, et pour l'intégration du club boulistes.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45343200 Travaux d'installation de dispositifs d'extinction d'incendie

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation du Parking Relais Tzarewitch – Travaux de SPRINKLAGE.

Description : Marché à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 188 150,00 €
Le délai d'exécution est fixé à : 6 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 1 mois à compter de la notification du marché. Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 2 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45343200 Travaux d'installation de dispositifs d'extinction d'incendie

Options :

Description des options : Options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 boulevard du Tzaréwitch

Ville : NICE

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 6 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffre d'affaire

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Liste des travaux / attestations

Description : Présentation d'une liste de travaux effectués au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Certification de qualification de manipulation de fluides frigorigènes.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Retenue de Garantie : Une retenue de garantie de 5.0 % sera appliquée sur chaque demande de paiement dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur. Le titulaire pourra remplacer la retenue de garantie par une garantie à première demande. L'acheteur n'accepte pas qu'une caution personnelle et solidaire remplace la garantie à première demande. Il est rappelé qu'en cas de réserves notifiées au titulaire du contrat et non levées avant la date d'expiration du délai de garantie, la retenue de garantie ne sera remboursée ou les personnes ayant délivré leur caution ou garantie ne seront libérées qu'un mois après la date de la levée effective de ces réserves.

Date limite de réception des offres : 12/09/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Conditions relatives à l'exécution du contrat : NEANT

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat. Motivation(s) relative(s) à l'imposition d'un groupement solidaire : La solidarité permet d'assurer que l'objet du marché et l'atteinte des objectifs techniques et calendrier ambitieux ne sera pas perturbé par la défaillance d'un des membres du groupement. Le mandataire devra obligatoirement être en charge du gros œuvre. L'entreprise en charge de la charpente devra obligatoirement être cotraitante.

Montage financier : Forme de prix : Forfaitaire (DPGF) Modalités de révision : Révisables par Formule Financement du marché : fonds propres. Modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture. Comptable assignataire : M. l'administrateur des finances publiques de Nice Municipale

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat

administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Nice Côte d'Azur

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Métropole Nice Côte d'Azur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Métropole Nice Côte d'Azur

Organisation qui traite les offres : Métropole Nice Côte d'Azur

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 20003019500115

Adresse postale : 5 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : 06364

Code postal : Nice cedex 4

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : dao@nicecotedazur.org

Téléphone : 0497134470

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 1706005000026

Adresse postale : 18 avenue des fleurs CS 61039

Ville : Nice cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : 0489988600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5eb5823f-5a75-4145-ae8d-da4a888d9f63 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/06/2024 à 06:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis : 00390556-2024

Numéro de publication au JO S : 126/2024

Date de publication : 01/07/2024

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024